



ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

Liberté
Égalité
Fraternité

Division des écoles
Pôle mouvement - moyens

Affaire suivie par :
Annick BOULARD / Julie VOISIN
Tél : 02 38 24 29 67 / 02 38 24 29 14
Mél : mouvement45-1d@ac-orleans-tours.fr

19, rue Eugène Vignat
45043 ORLEANS Cédex

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Loiret

Orléans, le 22 octobre 2025

Le Directeur Académique des Services
de l'Education Nationale du Loiret

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du
premier degré

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'éducation nationale

Objet : Mouvement interdépartemental des enseignants du 1^{er} degré public et mouvement sur postes à profil (POP) au titre de la rentrée scolaire 2026.

I – MOUVEMENT INTERDEPARTEMENTAL

1) Modalités de participation

Les modalités de participation relatives au mouvement interdépartemental des enseignants du 1^{er} degré public, organisé en vue de la rentrée scolaire 2025, sont inscrites dans les lignes directrices de gestion ministérielles du 22 octobre 2024 et dans la note de service annuelle ministérielle, publiées au BO n°5 du 31 octobre 2024.

2) Changement de département au titre du handicap

Les agents qui sollicitent un changement de département au titre du handicap doivent se référer à l'imprimé téléchargeable sur SIAM. Ils l'adresseront complété, accompagné des pièces justificatives au médecin de prévention (Service médical - 21 rue Saint-Etienne 45043 ORLEANS cédex 1) au plus tard le 26 novembre 2025.

3) Calendrier du mouvement interdépartemental des enseignants du 1^{er} degré 2025-2026

| DATES | OPÉRATIONS |
|--|--|
| Jeudi 22 octobre 2024 | Publication des LDG mobilité et de la note de service annuelle au BO spécial. |
| Du mardi 04 novembre 2025 au mercredi 26 novembre 2025 | Dispositif d'accueil téléphonique et de conseil : 01 55 55 44 44. |
| Du mercredi 05 novembre 2025 à 12h00 au mercredi 26 novembre 2025 à 12h00 | Période de formulation des demandes de mutation sur SIAM1 via I-Prof. A la fermeture du dispositif d'accueil et de conseil, l'enseignant s'adresse à la cellule mouvement de la direction académique du Loiret au 02 38 24 29 67 ou par mail : mouvement45-1d@ac-orleans-tours.fr pour le suivi de son dossier. |
| Jeudi 27 novembre 2025 | Envoi des confirmations de candidatures dans la boîte aux lettres I-PROF du candidat. |

| | |
|--|---|
| Jeudi 11 décembre 2025 | Retour des confirmations de demande de changement de département avec pièces justificatives jointes <u>par mail (liste en annexe 1)</u> à l'adresse suivante : mouvement45-1d@ac-orleans-tours.fr <u>ATTENTION</u> : Toute confirmation non retournée dans les délais fixés invalide la participation du candidat. En l'absence des justificatifs nécessaires, aucun point supplémentaire ne sera attribué au titre de la bonification concernée. |
| Lundi 12 janvier 2026 | Date limite de réception des demandes tardives pour rapprochement de conjoints ou des demandes de modifications de la situation familiale. <u>Elles ne concernent que les demandes dont la situation a été connue après la fermeture du serveur.</u> |
| Mercredi 14 janvier 2026 au mercredi 28 janvier 2026 | Affichage des barèmes initiaux dans SIAM1. Demande éventuelle de correction de barème uniquement par mail : mouvement45-1d@ac-orleans-tours.fr . |
| Mardi 03 février 2026 | Date limite des demandes d'annulation de participation. |
| Mercredi 04 février 2026 | Affichage des barèmes définitifs dans SIAM1. Ils ne sont plus susceptibles d'appel. |
| Mercredi 11 mars 2026 | Diffusion individuelle des résultats aux candidats à la mutation. |

NOUVEAUTE 2026 :

ENVOI PAR MAIL : la demande de changement de département accompagnée des pièces justificatives est à retourner par mail à mouvement45-1d@ac-orleans-tours.fr, pour le jeudi 11 décembre 2025.

II – MOUVEMENT SUR POSTE A PROFIL (POP)

Ce dispositif de mouvement hors barème permet de pourvoir des postes à forts enjeux par des enseignants issus de tout département (y compris du département où est proposé le poste).

Dans le cas d'une participation à la fois au mouvement POP et au mouvement interdépartemental, un candidat retenu sur un de ses vœux formulés dans le cadre du mouvement POP verra sa participation au mouvement interdépartemental automatiquement annulée par la DGRH.

La mutation sur un poste POP ne peut être annulée que selon les modalités prévues pour le mouvement interdépartemental au point 2.2.5 de l'annexe 1 des lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité.

La durée minimale d'occupation d'un poste obtenu par le mouvement POP est de 3 ans.

NOUVEAUTES :

- **BONIFICATION AU MOUVEMENT INTER-DEPARTEMENTAL**

Après trois années d'exercice sur poste à profil, en position d'activité, l'expérience et le parcours professionnel des agents sont valorisés à hauteur de 27 points sur tous les vœux exprimés dans le cadre du mouvement interdépartemental.

- **RETOUR DANS LE DEPARTEMENT D'ORIGINE APRES 3 ANS POP**

Un enseignant muté dans un département dans le cadre du mouvement sur postes à profil pourra revenir dans son département d'origine dès lors qu'il aura exercé au moins trois années sur le poste à profil et qu'il en fera explicitement la demande dans le cadre du mouvement interdépartemental. Cette possibilité est ouverte tant qu'il est affecté sur le poste à profil obtenu.

1) Calendrier du mouvement POP 2025-2026

| DATES | OPERATIONS |
|--|--|
| Jeudi 22 octobre 2024 | Publication des LDG mobilité et de la note de service annuelle au BO spécial. |
| Mardi 4 novembre 2025 | Ouverture du dispositif d'accueil téléphonique et de conseil : 01 55 55 44 44. |
| Mercredi 5 novembre 2025 à midi (heure de Paris) | Date d'ouverture de formulation des candidatures dans l'application COLIBRIS. |
| Du 5 au 26 novembre 2025 | Le candidat peut annuler librement un ou plusieurs vœux directement dans l'application Colibris. |
| Mercredi 26 novembre 2025 à 12h00 | Fin de saisie des formulations des candidatures dans l'application COLIBRIS. |
| Du 1er décembre (midi) 2025 au 27 janvier 2026 (inclus) | Le candidat peut supprimer un ou plusieurs vœux en adressant un courriel à la DSDEN (mouvement45-1d@ac-orleans-tours.fr) sans avoir à invoquer de motif particulier. |
| Jeudi 22 janvier 2026 à minuit (heure de Paris) | Date limite d'annulation de vœux POP. |
| Mercredi 18 février 2026 à midi (heure de Paris) | Communication des résultats via leur messagerie I-Prof. |

Pour la directrice académique
et par délégation
Le secrétaire général

Frédéric Gachet

